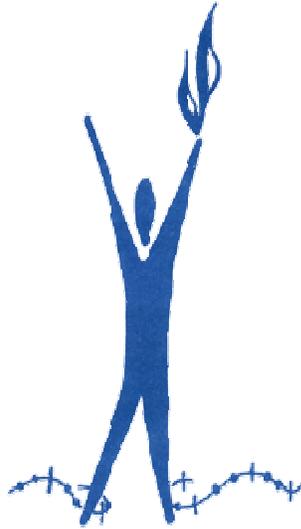


LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°118 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 9 au 15 juillet 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 15 juillet 2018, au moins 495 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i>	5
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	6
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	7
<i>I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>III. CONCLUSION</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ENS : *Ecole Normale Supérieure*

FNL : *Front National de Libération*

FRODEBU : *Front pour la Démocratie au Burundi*

SNR : *Service National de Renseignement*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 4 personnes tuées, 1 enlevée, 4 torturées, 5 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des contributions forcées pour les élections de 2020 et des actes d'intimidations sont aussi signalés dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux personnes tuées en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 9 juillet 2018, au centre de négoce Rwisuri, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Emmanuel Rwasa et une autre personne non identifiée ont été tués par des personnes armées non identifiées. Selon des sources sur place, les victimes étaient dans une boutique d'un nommé Ngarama, lors de l'attaque et deux autres personnes ont été blessées. Une somme d'environ 50 000 fbu et d'autres articles ont été volés.

Une personne tuée en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 11 juillet 2018, vers 19 heures, sur la colline Nyamunazi, commune Kinyinya, province Ruyigi, une personne a été tuée et 9 autres blessées suite à une grenade lancée par des gens non identifiés. Des sources sur place font savoir que cette grenade a été lancée au domicile de Jean Bizimana, membre du CNDD-FDD de cette colline, tuant sur le champ un de ses enfants. Les mêmes sources ajoutent que cette grenade a blessé neuf autres personnes de cette famille y compris le chef de ménage ainsi que son épouse. Les personnes blessées ont été conduites à l'hôpital de Ruyigi pour être soignées et après elles ont été transférées à l'hôpital de Kibuye en province Gitega.

Une personne tuée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 9 juillet 2018, vers 20 heures, au chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba, Emérique Hakizimana, membre du CNDD-FDD a été tué par balle alors qu'il prenait son bain. Selon des sources sur place, la victime est un rapatrié d'un camp des réfugiés de la Tanzanie, elle était revenue au Burundi depuis 2005. Elle avait un conflit foncier avec un groupe de 10 ménages environ dont celui du Colonel Marius Gahomera alias Gakoryo et elle avait perdu le procès au tribunal de grande de Makamba et elle a remporté le procès en 2014 dans un jugement rendu par la Commission Nationale des Terres et autres Biens. Selon les mêmes sources, un retraité de l'armée, un membre du parti Sahwanya FRODEBU, un membre de l'UPRONA pro Charles Nditije et un chauffeur ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Kayogoro.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 juillet 2018, vers 19 heures, Alexis Sindagije alias Beбето, chef du quartier Musama et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été enlevé par un agent du SNR au bar « chez Janvier », en zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, Alexis attendait un ami à ce bar, et l'agent l'a embarqué au bord d'un véhicule aux vitres teintées vers une destination inconnue. Les mêmes sources précisent qu'Alexis avait déjà subi des menaces et intimidations de la part des responsables du CNDD-FDD en commune Muha.

Une personne enlevée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie¹

En date du 4 juillet 2018, Léonard Niyonkuru, étudiant de Bac II à l'ENS, natif de la colline Bigina, commune Kayogoro et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été enlevé par des agents du SNR chez lui au quartier Gikizi, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, les agents du SNR ont fait une fouille perquisition, se sont emparés de son téléphone portable et ils l'ont conduit vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, il est accusé de travailler à la solde du Rwanda.

Une personne enlevée et portée disparue en commune Kayogoro, province Makamba²

Une information parvenue à notre rédaction en date du 15 juillet 2017 indique que depuis la nuit du 9 juillet 2017, Jean Marie Ngabirano, âgé de 15 ans, a été enlevé et porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, un nommé Nitereka et un prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de Ngabirano. Ces derniers auraient arrêté ce jeune garçon et auraient révélé qu'il faisait partie d'un groupe de voleurs et Jean Marie Ngabirano n'a pas été remis à la police.

1.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Trois personnes torturées en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 9 juillet 2018, vers 11 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Marianne Niyonkuru et ses deux enfants, David Bigirimana et Irène Nduwayezu ont été tabassés à leur domicile par 3 Imbonerakure. Selon des sources sur place, les victimes ont été tabassées sur l'ordre du chef de zone, Jeanne Nizigiyimana qui leur reprochait d'avoir acheté une parcelle déjà vendue à une autre personne. Les victimes sont allées se faire soigner à l'hôpital de Musema. Leurs bourreaux ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Butaganzwa mais leur commanditaire n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Gishubi, province Gitega

En date du 9 juillet 2018, vers une heure du matin, des Imbonerakure du comité mixte de sécurité sur la colline Rukiga, zone Mugaruro, commune Gishubi, province Gitega, ont arrêté et torturé Emmanuel, un habitant de cette colline. Selon des sources sur place, ces jeunes du parti au pouvoir sont allés le prendre chez lui et l'ont accusé d'avoir volé du haricot dans un champ de la localité. Ils l'ont ligoté à côté de leur barrière et l'ont fouetté toute la matinée. Ils l'ont relâché vers 14 heures grâce à l'intervention du chef de zone Mugaruro. Ces jeunes du parti au pouvoir n'ont pas été inquiétés.

¹ Cette personne avait été rapportée dans la section des personnes enlevées et ou portées disparues par le SNR mais elle a été retrouvée à la prison de Mpimba en date du 12 juillet 2018. La victime présentait des signes de torture.

² Cette personne avait été rapportée dans la section des personnes enlevées et ou portées disparues par le SNR. Selon l'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 juillet 2018 indique la victime a été retrouvée par sa famille.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 10 juillet 2018, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Gatama, chef de quartier Kigwati-Rugogwe et son visiteur prénommé Pierre, maçon, originaire de la province Bujumbura rural, ont été arrêtés et conduits au cachot de la zone Buhiga par des policiers accompagnés d'un Imbonerakure prénommé Ismaël. Selon des sources sur place, cette arrestation a été précédée par une fouille perquisition opérée chez Gatama, accusé d'avoir logé un criminel. Lors de cette fouille, ces policiers ont volé une somme de 80 000 fbu que Pierre avait comme argent de poche. Selon les mêmes sources, Pierre était venu chercher du travail à Karuzi. En date du 13 juillet 2018, le chef de quartier a été libéré et Pierre a été embarqué par le chef de poste de police à Buhiga prénommé Gilbert dans le bus de l'agence Memento pour retourner chez lui.

Trois personnes arrêtées en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 11 juillet 2018, trois jeunes dont Kelvin et Wasafi ont été arrêtés par des policiers à la permanence du parti CNDD-FDD en commune Muhanga, province Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés par les membres du parti au pouvoir réunis dans cette permanence de prendre des photos pour le compte du Rwanda, qui chercherait à attaquer le Burundi. Ils ont été relaxés le 13 juillet 2018, après le paiement d'une rançon de 60 000 fbu qui a été partagée par le chef du poste communal, le responsable communal du parti au pouvoir et le secrétaire de ce parti. Cette arrestation a créé une tension sur cette colline car deux des trois jeunes sont de la composante sociale Tutsi.

I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 15 juillet 2018, sur la colline Bubogora, zone et commune Murwi, province Cibitoke, une femme du nom de N., âgée de 28 ans a été attaquée et violée à son domicile par un nommé Miburo, âgé de 40 ans. Ce dernier a été arrêté et la victime est en train d'être soignée.

II. FAITS SECURITAIRES

Deux personnes blessées en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juillet 2018 indique qu'en date du 7 juillet 2018, vers minuit, sur la colline Kiyege, zone et commune Rusaka, un groupe de 3 personnes non encore identifiées a lancé une grenade blessant Elvis Ndikumana et Rémy Nkengurutse. Selon des sources sur place, la police est intervenue mais ce groupe avait déjà pris le large. Elvis Ndikumana est hospitalisé à l'hôpital d'Ijenda.

Contributions forcées pour les élections de 2020 en province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2018 indique que depuis le 6 juillet 2018, Nestor Nijimbere, nouveau Gouverneur de la province Bururi ne délivre plus des documents administratifs sans la présentation de reçu attestant la contribution aux élections de 2020. Selon les mêmes sources, même en commune Bururi, l'administrateur communal ne signe plus les documents

administratifs dans sa commune. Il exige la présentation de reçu attestant la contribution aux élections de 2020.

Des contributions forcées en commune Gisagara, province Cankuzo

L'administrateur de la commune Gisagara en province Cankuzo a demandé aux élus collinaires et aux chefs de cellules de collecter par ménage une somme de 2000 fbu comme contribution aux élections de 2020. Selon des sources sur place, cette autorité communale a menacé en disant que la mesure concerne tous les habitants y compris les vulnérables et que celui qui ne s'exécutera pas devra quitter la commune et aller s'installer au village de Ndeke en Tanzanie. Cette autorité l'a dit lors de la réunion avec ces administratifs à la base en date du 9 juillet 2018.

Des intimidations et contributions forcées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 juillet 2018, Philippe Ngabonziza, l'administrateur communal de Ntega a organisé une réunion dans laquelle participaient tous les habitants des trois zones de la commune Ntega, province Kirundo. Dans son message, il a dit que celui qui ne donnera pas la contribution pour des élections de 2020 n'aura pas la place sur le sol burundais et le reçu va remplacer la carte nationale d'identité dès le 16 juillet 2018.

Des contributions forcées en commune Bugabira, province Kirundo

Des membres du parti CNDD-FDD et l'administration de la commune Bugabira en province Kirundo ont fait une descente, le 12 juillet 2018, sur les collines de cette commune pour annoncer le début de la collecte des cotisations pour les élections de 2020. Ils ont fixé un montant de 2000 fbu pour tout adulte et non par ménage contrairement au communiqué du gouvernement du Burundi qui, fixait pour chaque ménage une somme de 2000 fbu et 1000 fbu pour un élève, chômeur ou étudiant en âge de voter.

Des intimidations liées aux cotisations forcées en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 14 juillet 2018, le matin, le responsable du parti CNDD-FDD en commune Mpanda et l'administrateur de cette même commune, province Bubanza ont donné l'ordre aux administratifs à la base de sensibiliser et mobiliser les habitants à contribuer pour la fête de la journée communale. Les administratifs à la base dont les habitants n'auront pas payé des contributions seront sanctionnés de même que la population récalcitrante.

Une arme et des chargeurs retrouvés en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 10 juillet 2018, le matin, un fusil et 4 chargeurs ont été retrouvés devant le domicile de Célestin Bibura, à l'avenue Ntwarante, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, Célestin a découvert l'arme et a alerté le chef de poste de police proche. Des policiers qui sont venus récupérer l'arme ont fait une fouille chez Célestin et l'ont embarqué avec sa famille pour un interrogatoire.

Des tracts retrouvés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 9 juillet 2018, le matin, des tracts ont été retrouvés dans les enceintes de l'Université du Burundi, au campus Mutanga. Selon des sources sur place, ces tracts ont été retrouvés devant les

résidences surnommées Tropicana I, II et certains pavillons. Ils contenaient des menaces et des intimidations formulées à l'endroit des étudiants des partis politiques de l'opposition du Campus Mutanga et vantaient les exploits, qu'ils ont l'aval et l'appui de l'autorité pour anéantir ces étudiants. Les mêmes sources ajoutent que ces tracts étaient liés à l'arrestation de deux étudiants du parti FNL d'Agathon Rwasa du même campus.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des contributions forcées pour des élections de 2020 et des actes d'intimidation ont été observés au cours de cette semaine.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.